

## CADRAGE DU RAPPORT DE STAGE MASSÉ

### 28 octobre - 19 novembre 2019

*Ce document de cadrage est rédigé à l'attention des étudiants de Master 1 MEEF 1er degré. Il se réfère au stage massé uniquement. Le stage filé fera l'objet d'un cadrage spécifique et communiqué ultérieurement.*

#### I- RAPPEL<sup>1</sup>

Les étudiants inscrits en première année du Master MEEF 1er degré à l'INSPÉ de La Réunion bénéficient de deux périodes et modalités de stage dans le cadre de leur formation professionnalisante. Ces deux stages correspondent à deux unités d'enseignement aux semestres 1 et 2 désignées « pratique professionnelle ». Ils sont préparés et exploités dans le cadre des UE disciplinaires.

Le **premier stage** se déroule sous la forme d'un stage massé de trois semaines sur les deux types de supports élémentaire et maternelle (à raison de 6 journées sur chaque support), selon le calendrier suivant :

Support 1 (maternelle ou élémentaire)	Support 2 (élémentaire ou maternelle)
Du 28 octobre au 7 novembre 2019	Du 8 au 19 novembre 2019

#### Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- développer ses connaissances relatives aux disciplines enseignées à l'école primaire et à la didactique de ces disciplines, au contexte scolaire ;
- développer des capacités d'analyse, de questionnement, de réflexion autour des objets professionnels ;
- développer ses compétences d'expressions orale et écrite, dans la perspective des épreuves du CRPE.

#### II- MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le stage sera évalué à partir d'un rapport de stage écrit par l'étudiant. Ce rapport donnera lieu à une note sur 20 attribuée par un référent de l'INSPÉ<sup>2</sup>, lequel prendra appui sur une grille d'évaluation commune.

<sup>1</sup> Le protocole de stage décrit en détail l'ensemble des informations afférentes aux stages massé et filé.

<sup>2</sup> L'identité et les coordonnées des référents de l'INSPÉ seront communiquées aux étudiants dans le courant du mois d'octobre.

**L'étudiant devra transmettre la version écrite de ce rapport au référent de l'INSPE au plus tard le 2 décembre 2019 par mail uniquement.**

Les MAT ne participent pas à l'évaluation du rapport de stage, cependant, l'étudiant prendra soin de leur transmettre son rapport.

### III- FORMAT

Le rapport de stage comporte de **11 à 16 pages au maximum** (la page de titre, le sommaire éventuel et les annexes ne seront pas comptabilisés).

L'étudiant devra :

- utiliser la police : « Times new roman », taille 12 ;
- respecter des marges de 2,5 cm ;
- utiliser un interligne de 1,5 ligne ;
- « justifier » le document ;
- numéroter les pages.

Une attention particulière devra être portée à la qualité des documents prélevés dans le réel de la classe et insérés dans le rapport (travaux d'élèves, photos, écrits professionnels...).

### IV- CANEVAS

Le rapport de stage est constitué de cinq parties :

#### 1- Présentation des 2 écoles et des 2 classes (3 à 4 pages)

- a. Les deux écoles, leurs structures, leurs contextes

*L'étudiant(e) relèvera ce qui lui semble pertinent dans la spécificité de chaque école visitée. Par exemple : Rôle de l'ATSEM, école en milieu rural...*

- b. Les deux classes observées : effectif, organisation spatiale, les affichages et leur utilité, structuration d'une journée de classe

- c. Les outils que l'enseignant(e) met à disposition des élèves et leur intérêt

Cette présentation est destinée à **caractériser** chaque classe et non à en dresser une simple description.

#### 2- Caractéristiques de l'intervention des MAT (2 à 3 pages)

L'étudiant(e) s'accordera avec chaque MAT sur l'observation particulière d'une séance réalisée par chacun de ces enseignants titulaires, en élémentaire et en maternelle (séance de dirigé pour la maternelle). Les interactions maître/élèves seront plus particulièrement observées.

- a. Passation de la consigne: formulation employée, lieu de passation, appropriation de la consigne par les élèves

- b. Etayage du maître

- c. Type d'interactions privilégié : questions/réponses ou discours de l'enseignant

- d. Invariants et éléments spécifiques à chaque niveau de classe et à chaque

enseignant

### 3- Présentation et analyse de deux séances conçues et mises en œuvre par l'étudiant au cours du stage (4 à 6 pages)

Les deux séances seront placées en annexe du rapport de stage.

- a. 1 séance en maternelle
- b. 1 séance en élémentaire

Pour chacun des deux points (a et b), il sera demandé les éléments suivants :

- Lancement de chaque séance ;
- Description des différentes étapes de chaque séance (tâches et consignes) ;
- Organisation de la mise en commun / corrections éventuelles ;
- Structuration des connaissances ;
- Analyse de la séance et des productions d'élèves (ou de quelques productions d'élèves choisies à cet effet (expliquer alors le choix) relatives à cette séance [analyse des erreurs et de leur(s) origine(s)], écart entre le prévu et le réalisé.

### 4- Présentation d'un thème qui pourrait faire l'objet de la réflexion du mémoire de M2 (1 à 1,5 pages)

a. Thème ou objet d'étude retenu : l'étudiant explicite ici l'intérêt qu'il porte pour un thème (comment ce thème / cet objet d'étude a émergé pendant ce stage, en quoi il l'interpelle) et les questions concrètes qu'il se pose, après ce premier stage.

*Le thème ou l'objet d'étude retenu pourra avoir été observé sur une seule classe ou sur les deux.*

b. À travers les observations réalisées (données recueillies : observations simples, productions d'élèves, enregistrements audio, voire vidéo...),

l'étudiant présente un premier état des lieux de sa réflexion. **Le formateur référent accompagnera l'étudiant dans cette réflexion associée au recueil de données (faisabilité et pertinence de la proposition de l'étudiant).**

*L'ébauche d'une première bibliographie (de 3 à 5 références – normes APA) en lien avec cette partie 3 sera appréciée.*

**5- Une conclusion** permettant à l'étudiant de se situer dans l'acquisition des compétences professionnelles (compétences développées, à construire...) ; les apports du stage et les besoins qui émergent (1 à 1,5 pages)

**IMPORTANT : le bilan de stage rédigé avec le tuteur de stage est inclus dans les annexes du rapport.**

#### Documents associés :

- Protocole - stages d'observation et de pratique accompagnée, master 1 MEEF 1er degré 2019-2020 ;
- Grille d'évaluation.

Ce document ainsi que toutes les informations afférentes aux questions de stage sont téléchargeables sur le site de l'INSPÉ de La Réunion, rubrique « stages ».

<http://espe.univ-reunion.fr/stages/stages-1er-degre/>